



QUESTIONNAIRE - LIQUIDATION DE COMMUNAUTE

À RENSEIGNER ET RETOURNER AU CABINET :

Les informations contenues dans ce questionnaire sont strictement confidentielles et soumises au secret professionnel. Elles permettent aux époux d'envisager, seuls ou ensemble, les questions juridiques soulevées par une séparation amiable et peuvent servir de base de travail avant l'élaboration d'une convention de divorce par consentement mutuel. En aucun cas, ce questionnaire n'a vocation à remplacer un entretien individuel entre les époux et l'avocat.

ETAT CIVIL

	Madame	Monsieur
Nom		
Prénom(s)		
Date de naissance		
Lieu de naissance		
Adresse complète du domicile conjugal		
Résidence actuelle		
Nationalité		

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

	Madame	Monsieur
Profession		
Adresse de l'employeur		
N° de sécurité sociale		
N° d'allocataire CAF		
Coordonnées de la caisse de retraite		



MARIAGE

Date	
Lieu	
Type de régime matrimonial	<input type="checkbox"/> Légal (communauté réduite aux acquêts) <input type="checkbox"/> Séparation de biens <input type="checkbox"/> Communauté universelle <input type="checkbox"/> Participation aux acquêts
Date et type d'un éventuel nouveau régime matrimonial	
Y-a-t-il eu un jugement de séparation de corps ?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, préciser date et lieu :
Quelle est la date de séparation de fait ?	

ENFANTS COMMUNS

	Nom et Prénom(s)	Sexe	Date et lieu de naissance
1 ^{er} enfant		<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin	
2 ^{ème} enfant		<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin	
3 ^{ème} enfant		<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin	
4 ^{ème} enfant		<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin	
5 ^{ème} enfant		<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin	

RESSOURCES MENSUELLES

	Madame	Monsieur
Revenus d'activité		
Autres revenus (locatifs, produits financiers, retraite, rentes, ...)		
Revenus communs (locatifs, produits financiers, ...)		



PATRIMOINE – BIENS PROPRES (AVANT MARIAGE / DONATION- SUCCESSION / EMPLOI OU REMPLI DES BIENS)

	Madame	Monsieur
Immeubles	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Fonds de commerce	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Capitaux mobiliers	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

PATRIMOINE - BIENS COMMUNS

Immeubles	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Si oui, préciser le type de bien et la date d'achat :
Fonds de commerce / Parts sociales (SCI, SARL, SA, SAS)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Si oui, préciser le type de bien et la date d'achat :
Capitaux mobiliers	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Si oui, préciser le type (actions, obligations, parts sociales ...) :
Existe-t-il des crédits en cours de remboursement ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Si oui, préciser la nature du crédit, le montant de l'échéance mensuelle et la date de la dernière mensualité :

MODALITES DU DIVORCE – DOMICILE FAMILIAL

Le domicile familial est-il :	<input type="checkbox"/> Une location ? <input type="checkbox"/> La propriété d'un des époux (bien propre) ? <input type="checkbox"/> La propriété commune des époux ?
Avez-vous l'intention de :	<input type="checkbox"/> Attribuer le droit au bail et l'un des époux ? <input type="checkbox"/> Attribuer la propriété à l'un des époux ? <input type="checkbox"/> Vendre le bien ? <input type="checkbox"/> Rester dans l'indivision ?



MODALITES DU DIVORCE – ENFANTS

L'audition des enfants mineurs est-elle envisagée ? (sous réserve des conditions légales)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
L'autorité parentale sera-t-elle exercée conjointement par les deux parents ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
La résidence habituelle des enfants sera-t-elle fixée :	<input type="checkbox"/> Chez la mère <input type="checkbox"/> Chez le père <input type="checkbox"/> En alternance
En cas de demande de résidence alternée, préciser le rythme envisagé	
Précisez les modalités de partage des vacances scolaires	<input type="checkbox"/> Par moitié y compris les vacances d'été <input type="checkbox"/> Par moitié et par quinzaine l'été <input type="checkbox"/> Autre :
Est-il envisagé que l'un des parents verse à l'autre une pension alimentaire pour l'entretien et l'éducation des enfants ?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, préciser le montant :
Autres remarques	

MODALITES DU DIVORCE – NOM DE FAMILLE ET PARTAGE DE L'ACTIF ET DU PASSIF COMMUN

Madame conservera-t-elle l'usage du nom marital ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
En cas de bien immobilier commun ou indivis autre que le domicile familial, envisagez-vous :	<input type="checkbox"/> La vente de ce bien ? <input type="checkbox"/> L'attribution de ce bien à l'un des époux ? <input type="checkbox"/> Le maintien temporaire dans l'indivision ?



Les meubles meublants ont-ils fait l'objet d'une répartition amiable et équitable ? Objets de valeur ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Les comptes bancaires ont-ils été partagés ? Assurance Vie ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Les véhicules automobiles ont-ils été partagés ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Existe-t-il des dettes fiscales non soldées ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Existe-t-il des arriérés de loyers non soldés ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

MODALITES DU DIVORCE – SORT DES DONATIONS ET AVANTAGES / PRESTATION COMPENSATOIRE

Vous êtes-vous consenti pendant le mariage de donations ou des avantages matrimoniaux ?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
---	---

Article 270 du Code civil : « L'un des époux peut être tenu de verser à l'autre une prestation destinée à compenser, autant qu'il est possible, la disparité que la rupture du mariage crée dans les conditions de vie respectives. Cette prestation a un caractère forfaitaire. Elle prend la forme d'un capital dont le montant est fixé par le juge ».

Article 271 du Code civil : « La prestation compensatoire est fixée selon les besoins de l'époux à qui elle est versée et les ressources de l'autre en tenant compte de la situation au moment du divorce et de l'évolution de celle-ci dans un avenir prévisible. A cet effet, le juge prend en considération notamment : la durée du mariage; l'âge et l'état de santé des époux; leur qualification et leur situation professionnelles; les conséquences des choix professionnels faits par l'un des époux pendant la vie commune pour l'éducation des enfants et du temps qu'il faudra encore y consacrer ou pour favoriser la carrière de son conjoint au détriment de la sienne; le patrimoine estimé ou prévisible des époux, tant en capital qu'en revenu, après la liquidation du régime matrimonial; leurs droits existants et prévisibles; leur situation respective en matière de pensions de retraite en ayant estimé, autant qu'il est possible, la diminution des droits à retraite qui aura pu être causée, pour l'époux créancier de la prestation compensatoire, par les circonstances visées au sixième alinéa ».

Une prestation compensatoire est-elle envisagée ?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui au bénéfice de Madame <input type="checkbox"/> Oui au bénéfice de Monsieur
Sous quelle forme cette prestation compensatoire est-elle envisagée ?	<input type="checkbox"/> Capital <input type="checkbox"/> Rente à durée déterminée <input type="checkbox"/> Rente viagère

B E R N A R D



P I C C I N

A V O C A T A U B A R R E A U D E S A R R E G U E M I N E S

MODALITES DU DIVORCE – FRAIS ET HONORAIRES

<p>Les époux ont-ils l'intention de solliciter l'aide juridictionnelle ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>
<p>Les frais et honoraires seront-ils supportés à parts égales entre les époux ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>

13, RUE POINCARÉ - CARRÉ MERTZELLE - 57 500 SAINT-AVOLD

TELEPHONE : 03 55 15 40 15 TELECOPIE : 03 68 38 78 48 E-MAIL : bernard.piccin@juridicta.fr

WWW.AVOCAT-PICCIN.FR

B E R N A R D



P I C C I N

A V O C A T A U B A R R E A U D E S A R R E G U E M I N E S

REVENU DISPONIBLE - MONSIEUR

REVENUS MENSUELS	
SALAIRE MENSUEL NET MOYEN OU REVENUS NON SALARIES	
PRESTATIONS SOCIALES (RSA, AF, APL...)	
RETRAITE OU RENTE	
AUTRES REVENUS : ASSEDIC, PENSION ALIMENTAIRE...	
TOTAL DES REVENUS	

13, RUE POINCARÉ - CARRÉ MERTZELLE - 57 500 SAINT-AVOLD

TELEPHONE : 03 55 15 40 15 TELECOPIE : 03 68 38 78 48 E-MAIL : bernard.piccin@juridicta.fr

WWW.AVOCAT-PICCIN.FR



CHARGES MENSUELLES	
LOYER MENSUEL (CHARGES COMPRISES)	
PRÊT IMMOBILIER (TOTAL DES ECHEANCES MENSUELLES)	
AUTRES CREDITS (CONSOMMATION, PERSONNEL)	
TAXE D'HABITATION	
TAXE FONCIERE	
EDF / GDF / FIOUL / EAU...	
TELEPHONE / INTERNET	
IMPOT SUR LE REVENU	
MUTUELLE COMPLEMENTAIRE	
ASSURANCES (VEHICULE, HABITATION, RESPONSABILITE CIVILE, PROTECTION JURIDIQUE)	
FRAIS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES (CANTINE, TRANSPORT, ACTIVITES...)	
PENSION ALIMENTAIRE PAYEE	
AUTRES CHARGES PARTICULIERES	
TOTAL DES CHARGES MENSUELLES	

REVENU DISPONIBLE = REVENU – CHARGES	
---	--

B E R N A R D



P I C C I N

A V O C A T A U B A R R E A U D E S A R R E G U E M I N E S

REVENU DISPONIBLE - MADAME

REVENUS MENSUELS	
SALAIRE MENSUEL NET MOYEN OU REVENUS NON SALARIES	
PRESTATIONS SOCIALES (RSA, AF, APL...)	
RETRAITE OU RENTE	
AUTRES REVENUS : ASSEDIC, PENSION ALIMENTAIRE...	
TOTAL DES REVENUS	

13, RUE POINCARÉ - CARRÉ MERTZELLE - 57 500 SAINT-AVOLD

TELEPHONE : 03 55 15 40 15 TELECOPIE : 03 68 38 78 48 E-MAIL : bernard.piccin@juridicta.fr

WWW.AVOCAT-PICCIN.FR



CHARGES MENSUELLES	
LOYER MENSUEL (CHARGES COMPRISES)	
PRÊT IMMOBILIER (TOTAL DES ECHEANCES MENSUELLES)	
AUTRES CREDITS (CONSOMMATION, PERSONNEL)	
TAXE D'HABITATION	
TAXE FONCIERE	
EDF / GDF / FIOUL / EAU...	
TELEPHONE / INTERNET	
IMPOT SUR LE REVENU	
MUTUELLE COMPLEMENTAIRE	
ASSURANCES (VEHICULE, HABITATION, RESPONSABILITE CIVILE, PROTECTION JURIDIQUE)	
FRAIS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES (CANTINE, TRANSPORT, ACTIVITES...)	
PENSION ALIMENTAIRE PAYEE	
AUTRES CHARGES PARTICULIERES	
TOTAL DES CHARGES MENSUELLES	

REVENU DISPONIBLE = REVENU – CHARGES	
---	--